

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 344 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 344

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances , Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 13 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française (les Somalis et dépendances : — le décret n° 47-342 du 25 février 1947 allouant une indemnité aux magistrats coloniaux. (J. O. R. F. du 28 février 1947, page 1893.) Art. 2.— Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.